

## PROCÉDURE INSCRIPTION PASSERELLE DEUXIÈME ANNÉE DE DROIT

Ce document vise à informer les étudiants issus de PASS et de CPGE souhaitant intégrer directement une deuxième année de Droit à l'Université Toulouse 1 Capitole. La procédure a été mise à jour à la réforme.

### ÉTAPE 1: Demande d'admission

#### POUR LES CPGE :

Avoir été autorisé à s'inscrire en 2ème année d'une CPGE, conformément à la convention signée entre l'Université Toulouse Capitole et les lycées de l'Académie de Toulouse ayant des classes préparatoires aux grandes écoles filières « économiques et commerciales ».

- **Les étudiants CPGE déjà inscrits en double régime à UT1** sont inscrits en parallèle de leur prépa, ils n'ont pas besoin de passer par le site e-candidatures car ils bénéficient d'un accès de plein droit (exemple : L1 Droit CPGE vers L2 Droit). Il vous suffit de faire une réinscription en Licence 2 de Droit. <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/reinscription> (procédure IA RéinsWeb).  
Pour les étudiants CPGE actuellement en 2ème année, toutes les 3ème années de Licence ne sont pas en accès de plein droit. Dans le cas où l'accès à la formation ne serait pas de plein droit (réorientation, L3 Economie, L3 Gestion notamment), les étudiants doivent se conformer à la procédure d'admission : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions>.  
Les dates de la campagne d'inscription seront disponibles prochainement sur le site de l'université : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire>. Les étudiants concernés à consulter régulièrement cette page.
- **Les étudiants CPGE n'ayant pas de convention avec la faculté de Droit de Toulouse**, doivent passer par le site e-candidatures. Ils doivent fournir leurs résultats de prépa. Leur dossier sera examiné par une Commission, qui décidera s'ils sont ou non admis à s'inscrire directement en deuxième année de Droit.  
△ Nous vous conseillons de prendre contact avec votre CPE, c'est lui qui pourra vous indiquer si votre CPGE est ou non conventionnée avec la faculté et il pourra vous accompagner dans vos démarches.

#### POUR LES PASS (plus de PACES en principe depuis la réforme) :

Informations générales sur le site de l'Université Paul Sabatier : <https://sante.univ-tlse3.fr/parcours-dacces-specifique-a-la-sante-pass>.

- Soit avoir obtenu **10/20** à l'ensemble de la 1ère année de LAS Droit ou PASS mineure Droit pour les inscrits à UT Capitole.
- Soit avoir obtenu **10/20** à l'ensemble de la 1ère année de PACES/PASS/LAS et l'avis favorable d'une commission pédagogique.

#### - Pour les étudiants PASS qui ne sont pas inscrits à UT1 :

Ces étudiants doivent passer par la plateforme eCandidatures. La campagne eCandidatures sera ouverte du **9 au 23 mai 2023** pour la L2 Droit Toulouse et L2 Droit Licence accès santé.

Veillez à respecter ces délais. Cela concerne tous les CPGE et PASS qui ne sont pas inscrits à UT1 : [https://v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr/ecandidat-V2/?fbclid=IwAR3TZRUTYQWJKepuYTSPCsWPuMENk1PPncJ8mN2zurLxSM0SrQzM3zUcj\\_w#!accueilView](https://v2-ecandidatures-ut1.ut-capitole.fr/ecandidat-V2/?fbclid=IwAR3TZRUTYQWJKepuYTSPCsWPuMENk1PPncJ8mN2zurLxSM0SrQzM3zUcj_w#!accueilView).

#### - Pour les étudiants PASS qui sont déjà inscrits à l'UT1 :

Les étudiants de 1ère année de PASS mineure Droit ayant été admis aux modules santé et à la mineure Droit ont un accès de plein droit en L2 Droit. Ils devront se connecter directement à l'application IA Réins lorsque la campagne des inscriptions administratives sera ouverte (à partir de fin juin). Toutes les informations relatives aux inscriptions seront disponibles sur le site d'UT1 : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/reinscription>.

Les étudiants de 1ère année de PASS mineure Droit ayant été ajournés aux modules santé et admis à la mineure Droit doivent se conformer à la procédure d'admission *via* la plateforme eCandidatures. Plus

d'informations directement sur ce site : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/integrer-un-cursus-en-droit-et-science-politique-administration-et-communication-informatique>.

Les étudiants de 1ère année de PASS mineure Droit ayant été admis aux modules santé et ajournés à la mineure Droit doivent se conformer à la procédure de réorientation de Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/>.

Les étudiants de 1ère année de PASS mineure Droit ayant été ajournés aux modules santé et à la mineure Droit doivent se conformer à la procédure de réorientation Parcoursup : <https://www.parcoursup.fr/>.

Vous trouvez ci-après un tableau récapitulatif des éléments explicités ci-dessus :

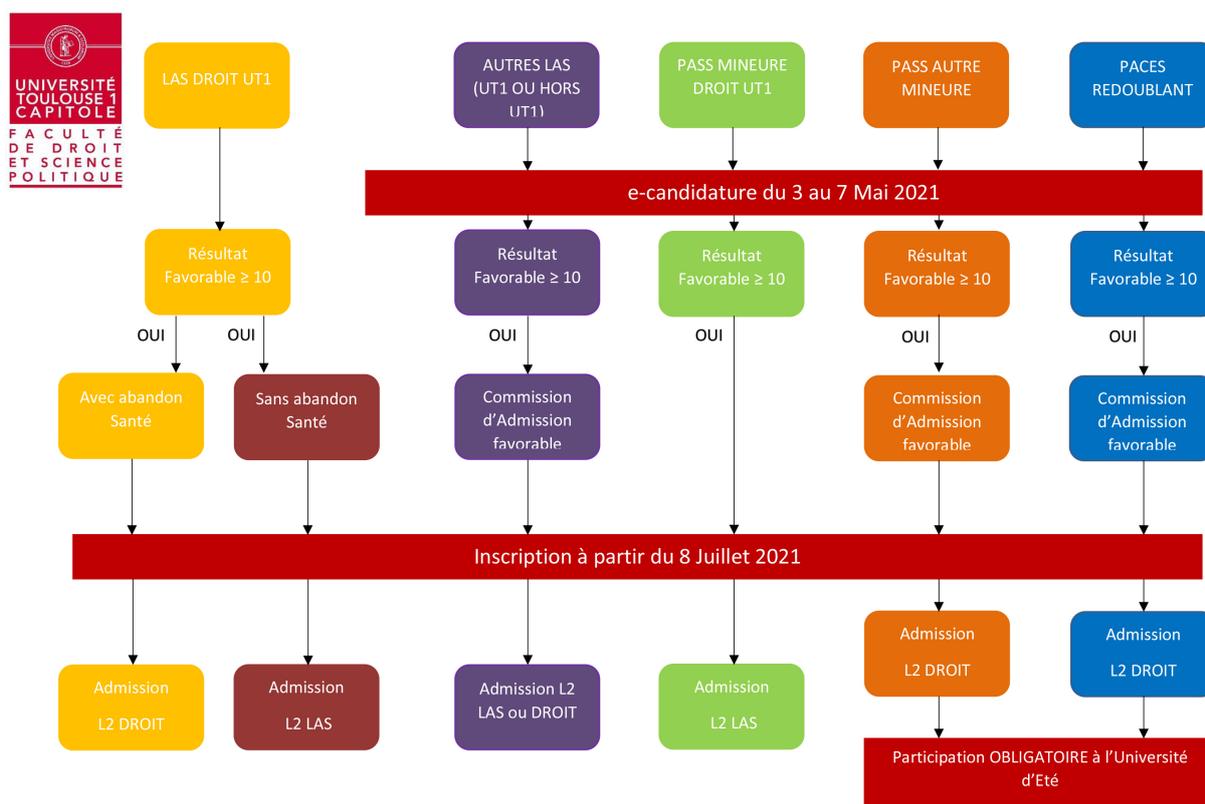
1ère année de PASS mineure Droit		
Modules Santé	Mineure Droit	Décision
Admis	Admis	Admis en L2 droit
Ajourné	Admis	Avis de la Commission de Jury pour admission en L2, ou en L1
Admis	Ajourné	Réorientation Parcoursup
Ajourné	Ajourné	Réorientation Parcoursup

### POUR LES PACES :

Depuis la réforme il n'y a, en théorie plus de PACES, mais voici quand même la procédure. Sur le site, vous devrez transmettre vos relevés de notes de primant ou de doublant. Si vous n'avez pas encore vos résultats du second semestre, vous pouvez transmettre seulement le relevé de notes de votre premier semestre. La faculté vous contactera par la suite pour que vous leur fournissiez vos résultats définitifs.

L'accès direct en deuxième année de Droit n'est possible que si obtenez au moins 10/20 à l'année (les deux semestres peuvent se compenser).

△ Si vous ratez la procédure de demande d'admission sur e-candidature, envoyez-nous un message, on essaiera de vous aider. On insiste tout de même sur l'importance de respecter les délais, de manière à pouvoir aborder votre réorientation le plus sereinement possible...



## ÉTAPE 2 : Finalisation de l'inscription administrative

Une fois que vous aurez été autorisés à intégrer directement la deuxième année de Droit, vous devrez vous connecter à **IA REINS WEB**, puis à **IA DOSSIER WEB**. Toutes les informations se trouvent sur le site de la faculté. Vous devrez retourner votre dossier à l'adresse de l'université avant une date limite. <http://www.ut-capitole.fr/ia-reins-web-501450.kjsp?RH=1319189606142>

## ÉTAPE 3: Finalisation de l'inscription pédagogique

On vous demandera à la rentrée de finaliser votre inscription pédagogique. Il faudra vous connecter à votre espace étudiant, « ENT Capitole » avec votre numéro étudiant.

Vous devrez choisir vos deux TD (Travaux Dirigés) pour l'année. Il s'agit des deux matières que vous approfondirez le plus au cours du semestre. Vous aurez 1h30 de cours en petit effectif chaque semaine et pour chaque matière (en supplément des cours magistraux). Vous devrez régulièrement réaliser des devoirs maisons. Il s'agit également des seules matières pour lesquelles vous passerez un examen écrit (il s'agira d'un cas pratique, d'une dissertation ou d'un commentaire d'arrêt). Les autres matières que vous n'aurez pas choisi en TD seront évaluées lors d'un oral, ou d'un écrit plus court, d'une heure. Nous conseillons généralement aux étudiants de choisir le **Droit civil** et **Droit administratif** comme matières à TD, afin d'avoir une vision d'ensemble du droit avant de se spécialiser en L3, puis en Master.

Plus tard dans l'année, vous pourrez également choisir des options (sport, bureautique informatique, module de vie professionnelle etc). Elles font l'objet d'une bonification. Toutes les informations relatives aux sports proposés et aux horaires se trouvent dans un couloir de l'Université (à côté de l'amphithéâtre Despax).

## INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

### Université d'été

En vous inscrivant directement en deuxième année de Droit, vous vous engagez à participer à l'Université d'été. Il s'agit d'une remise à niveau **obligatoire** d'une durée d'une semaine qui se déroule fin août. Pour y participer, vous devez vous inscrire.

Durant l'université d'été notre association se présentera, et vous recensera pour pouvoir organiser le réseau et les différentes manifestations durant l'année.

Pour plus d'information : <https://tls-droit.ut-capitole.fr/accueil/vie-de-la-fac-de-droit/universite-dete>.

L'Université d'été édition 2023 se déroulera du **lundi 28 août 2023 à 9h30 jusqu'au 1er septembre à midi**.



**Bienvenue**  
À UT CAPITOLE

**Université d'été de la Faculté de Droit et Science Politique**

DU 28 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE 2023  
Inscription obligatoire et gratuite

UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE  
FACULTÉ DE DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

**PROGRAMME**  
Université d'été - Session CPGE / PASS  
Accès L2

**Lundi 28 août 2023**

9h30 - 10h00 : Petit-déjeuner de bienvenue  
10h00 - 12h00 : Conférence d'accueil

- Intervention de Monsieur le Doyen de la Faculté de droit
- Présentation de l'organisation des études et de la scolarité de droit
- Présentation du Centre de Ressources en Langues (CRL)
- Présentation du Module Vie Professionnelle par le SUIO-IP
- Présentation des enseignements de L1

14h00 - 16h00 : Introduction historique au droit

**Mardi 29 août 2023**

09h00 - 12h00 : Introduction au droit privé  
14h00 - 18h00 : Introduction au droit privé

**Mercredi 30 août 2023**

08h00 - 12h00 : Introduction au droit privé  
14h00 - 17h00 : Introduction au droit public

**Jedi 31 août 2023**

08h00 - 12h00 : Introduction au droit public  
14h00 - 17h00 : Introduction au droit public

**Vendredi 1er septembre 2023**

09h00 - 12h00 : Méthodologie juridique

## Cours de méthodologie

En vous inscrivant directement en deuxième année de Droit, vous vous engagez également à assister à des cours de méthodologie qui sont **obligatoires**. Ils vous seront indispensables pour répondre aux exigences d'un cursus juridique. L'administration vous informera des horaires auxquels ils auront lieu directement sur votre emploi du temps.

Si vous le souhaitez, vous pouvez dès ces vacances vous avancer sur le programme ou avoir un aperçu des cours qui vous attendent. Voici un site qui regroupe divers cours de Droit : <https://cours.unjf.fr/>. Vous pouvez y accéder directement depuis votre ENT tout au long votre cursus universitaire grâce à vos identifiants étudiants (*ENT - onglet Étudier - UNJF*).

Si malgré ces informations vous avez le moindre doute sur votre demande d'admission en deuxième année de Droit, nous vous invitons à contacter directement le **Service de la Scolarité générale** : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/universite/gouvernance/services-administratifs-et-techniques/service-scolarite-generale>.

Vous pouvez vous renseigner sur le **programme de la Licence de Droit** grâce à ce lien: <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/nos-diplomes/licences/licence-l1-l2-l3-mention-droit>

En parallèle de votre demande d'admission en deuxième année de Droit, nous vous conseillons de vous inscrire en première année de Droit sur **parcoursup**, de manière à avoir un "plan B" si votre demande n'est pas acceptée.

Votre inscription en Droit vous permet d'intégrer de droit notre association (sans cotisation). L'association de la passerelle vous sera présentée lors de l'Université d'été et sera l'occasion de recenser les étudiants souhaitant en faire partie. Ces derniers seront ajoutés sur un groupe privé Facebook dès septembre. Nous vous y partagerons notamment méthodologies supplémentaires, renseignements sur les cours, les parrainages, les soirées d'intégration etc. N'hésitez pas à nous contacter sur Facebook ou par mail si vous avez des questions !

### Les contacts de l'association :

Mail : [associationpasserelleut1@gmail.com](mailto:associationpasserelleut1@gmail.com)

Facebook : <https://www.facebook.com/APTDroit/>

Instagram : [https://www.instagram.com/associationpasserelleut1/?fbclid=IwAR0Unr392r-gn9\\_AOUXhgyZCYRZ6jASDbCZ2kICY\\_6U1YvpadSkZQFFtp8Y](https://www.instagram.com/associationpasserelleut1/?fbclid=IwAR0Unr392r-gn9_AOUXhgyZCYRZ6jASDbCZ2kICY_6U1YvpadSkZQFFtp8Y)

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/in/association-toulousaine-passerelle-paces-cpge-droit-538871170/>

### Les contacts de l'Université Toulouse 1 Capitole :

2 Rue du Doyen Gabriel-Marty,

31042 Toulouse Cedex 9

05 61 63 35 00